Jean-Louis Balans

ARMÉE ET POLITIQUE EN TURQUIE OU LA DÉMOCRATIE HYPOTHÉQUÉE

À la mémoire de Stéphane Yérasimos, avec reconnaissance et admiration.

1960, 1970, 1980, 1997… Le rythme des interventions de l'armée sur le cours de l'évolution politique turque évoque une routinisation de ses entrées et (fausses ?) sorties sur la scène du pouvoir. Cette récurrence a fini par donner son image de marque à un système politique « alternatif », « dérogatoire » ou « semi-autoritaire » en dépit des structures formelles d'une démocratie pluraliste et parlementaire. Ce régime ne correspond pas aux critères généralement admis des régimes militaires, mais réserve à l'armée un rôle permanent de surveillance, d'inspiration et, en cas de besoin, de contrainte sur le cours de la vie politique.

La montée en puissance politique de l'institution militaire depuis quarante ans s'inscrit sur un fond de dérèglements d'une démocratie qui n'a été que tardivement intégrée au grand projet modernisateur du kémalisme. Elle a aussi des racines historiques et légitimantes profondément ancrées dans la mémoire collective. Toutefois, les dynamiques sociales et l'accélération des réformes entraînées par la candidature turque à l'Union européenne ont déjà entraîné une démilitarisation formelle, mais il faudra attendre que ces réformes produisent leurs effets sociaux pour mesurer la profondeur de cette réversion du champ politique.

Une armée fondatrice

Les valeurs fondatrices de la République turque ne sont pas seulement liées à l'accélération historique de la révolution kémaliste. Elles s'inscrivent dans une évolution de plus longue durée au cours de laquelle les militaires ont souvent été au premier rang des forces novatrices.

La généalogie militaire de la République turque

Le poids politique de l'armée sur la Turquie remonte à une histoire antérieure à la République. L'institution militaire campe au cœur de l'État depuis l'apogée de l'Empire ottoman. La grandeur et le déclin de l'Empire s'identifient aux aléas de l'histoire de ses armées. L'autocratie ottomane s'appuyait sur une oligarchie bureaucratico-militaire méritocratique, différente des aristocraties propres aux monarchies européennes. L'autorité en principe absolue des sultans n'était cependant pas à l'abri des interventions déstabilisatrices de ses soldats. Les « recommandations » adressées aux autorités civiles de la République par le Conseil national de sécurité (MGK) ne sont-elles pas comme un lointain écho des « renversements des marmites », rituels du mécontentement des janissaires, guerriers mythiques et terreurs de l'imaginaire européen ?

Pour remédier au déclin sanctionné par les défaites sur les pourtours de sa domination, c'est par des réformes militaires que, dès la fin du XVIII^e^ siècle, commencèrent les tentatives de redressement de l'Empire. L'armée ottomane bascule vers la modernité en 1826 lorsque les troupes janissaires sont exterminées à l'occasion d'une opération de nettoyage politico-militaire. La politique réformiste des sultans s'étend progressivement à tout le secteur militaire, puis à l'administration publique dans le cadre d'une vaste mais tardive entreprise de régénération du système impérial. Ce pragmatisme ne s'inscrivait pas dans une conception globale de la modernité. Jusqu'en 1908, les souverains ottomans persistèrent dans d'improbables synthèses, inégalement dosées, entre une modernisation segmentaire et le maintien des principes de légitimité étrangers à cette modernité. Mais ils n'avaient ni la vision ni la capacité de maîtriser les effets déstabilisateurs de ce réformisme sectoriel.

Plusieurs générations d'officiers furent exposés à un apprentissage professionnel importé et, par là même, à des idées renvoyant à une vision plus large de la société, notamment le scientisme et le positi-

visme venus d'Europe occidentale. Beaucoup y puisèrent la conviction que la survie de l'Empire se jouait au-delà d'une seule approche instrumentale du changement. Elle ne pourrait passer que par l'occidentalisation de ses institutions et un modernisme social mené par des élites méritocratiques. Le redressement conçu par le pouvoir avait aussi pour effet de renforcer l'autorité des sultans en réduisant l'influence des contrepoids traditionnels : oulémas, élites provinciales, cadres communautaires des différents *millet.* Les militaires impliqués dans cette réflexion participèrent à la contestation des « Jeunes Ottomans » et à la pression qui entraîna, en 1876, l'adoption de la première Constitution.

La défaite de 1878 face à la Russie bloqua cette évolution libérale. Le sultan Abdul Hamid suspendit la Constitution et imprima son autoritarisme réactionnaire à l'État. Il tenta de réactiver le soutien des élites traditionnelles, notamment religieuses, mais continua les efforts de modernisation de son armée pour faire face au contexte international où s'enclenchait la dislocation de l'Empire. Convaincue de l'impasse inéluctable de cette synthèse islamo-technocratique, une nouvelle vague d'officiers se joignit au mouvement d'opposition des « Jeunes Turcs ».

Dès les premières années du XX^e^ siècle se met en place la matrice de la culture politique militaire turque, marquée par la laïcité et la méfiance à l'égard des dynamiques sociales. Appartenant aux élites les mieux formées, ouverts sur le monde extérieur, les cadres de l'armée suivaient attentivement les changements politiques européens. Certains, séduits par la sociologie durkheimienne, y puisèrent la vision holiste du tout social qui continue d'inspirer l'enseignement dans les académies militaires. L'influence des franc-maçonneries britanniques et françaises contribuait aussi à désigner la religion comme le principal obstacle à la modernisation. L'analyse d'une société largement soumise à la force de la tradition ne plaidait pas en faveur de stratégies de changement appuyées sur une mobilisation populaire. Les conditions d'une opposition clandestine renforçaient aussi l'élitisme inhérent à la nature hiérarchique de l'institution militaire. Dès 1902, les « Jeunes Turcs » s'accordèrent sur la nécessité d'impliquer l'armée dans le processus de transformation du régime. Dans le débat sur l'orientation du futur État, les militaires soutinrent le projet d'un État-nation centralisé, au détriment d'une vision plus fédérative et attentive au pluralisme des peuples de l'Empire. Cette position était d'autant plus ambitieuse que ce projet national s'inscrivait alors dans une territorialité plus vaste que l'État résiduel anatolien d'après la défaite de 1918.

La première irruption des militaires dans l'histoire politique turque moderne, en 1908, consacre la relève de l'opposition « jeune turque » en exil par les officiers radicaux. Face à une révolte de ses troupes, Abdul Hamid est contraint de revenir à la Constitution de 1876. Cette rébellion a été menée par un groupe d'officiers et d'intellectuels, le « Comité Union et Progrès ». Une dernière tentative du « sultan Rouge » pour renverser le cours du changement en s'appuyant sur les courants conservateurs et religieux est brisée par l'armée en 1909 et entraîne sa déposition.

La marginalisation du sultan et l'élargissement des libertés publiques pouvaient augurer d'un rapprochement avec les modèles européens. Les débuts de cette « seconde période constitutionnelle » furent effectivement marqués par une importante effervescence intellectuelle et sociale. Toutefois, le Comité Union et Progrès (CUP), devenu la force politique dominante, se méfiait d'une démocratisation hâtive. Aux yeux des militaires unionistes au pouvoir, l'irruption incontrôlée de forces sociales mal préparées sur la scène politique portait le risque de réactivation des valeurs conservatrices. C'est aussi vers l'Allemagne, en charge de la modernisation de l'armée, qu'ils recherchaient l'inspiration de leur réformisme autoritaire. Pressé par la perpétuation des conflits régionaux, le régime avait évolué à la veille de la Première Guerre mondiale en oligarchie militaire dictatoriale et transformé son nationalisme en panturquisme. C'est cette oligarchie qui, contre les vœux d'autres forces vives de la société, engagea l'Empire dans l'alliance « du Milieu ».

La défaite délégitimait la hiérarchie qui avait cumulé les responsabilités politiques et militaires du désastre. Si les dirigeants unionistes disparurent dans la débâcle, l'institution militaire opéra un redressement historique qui continue de lui valoir reconnaissance et respect, soigneusement entretenus, de la part des citoyens turcs.

L'armée en réserve de la République

La geste du général Kemal transforma une armée vaincue et démoralisée en phalange patriotique qui, en quatre ans, réussit à chasser les envahisseurs grecs, à permettre la renégociation des séquelles du conflit mondial, à garantir l'indépendance nationale et servit de socle à la fondation d'un ordre politique radicalement nouveau. Le prestige militaire était restauré. La République kémaliste ne sera pourtant pas un régime militaire. Mustafa Kemal et ses compagnons avaient débuté leurs carrières pendant les dernières années de l'Empire. Jeunes offi-

ciers, ils avaient été témoins de la prise du pouvoir par leurs supérieurs et des enchaînements néfastes qui en avaient résulté. Dès le début de son entreprise, Kemal, qui avait pris ses distances avec le CUP, écarta la voie du césarisme.

Si la Constitution provisoire de 1921 instaure un régime conventionnel, la réalité du pouvoir appartient à l'exécutif. L'armée constitue alors le pivot du régime républicain en formation, mais Mustafa Kemal recherche l'élargissement de la base de légitimité de son projet nationaliste et forme rapidement une alliance hégémonique qui associe aux militaires une élite civile de bureaucrates et de notables anatoliens. La Constitution de 1924, en vigueur jusqu'au coup État de 1960, modère l'inspiration conventionnelle de 1921 par une plus grande autonomie de l'exécutif et des éléments de parlementarisme. L'État est voué à sa double tâche de construction nationale et de modernisation. Dès 1925, Kemal impose à ses compagnons de choisir entre les carrières militaires et politiques. Lui-même ne revêtira plus l'uniforme qu'en une seule occasion et s'attache à développer la symbolique civile de l'État républicain. Sa vision de la modernité politique incorpore la division formelle du travail civil et militaire et la soumission du « glaive » à la « toge ». De fait, si le pouvoir civil fut, au début de l'époque républicaine, largement investi par des cadres issus de l'armée, d'autres catégories émergentes (universitaires, intellectuels, professions libérales) vinrent par la suite s'agréger à ce noyau originel.

Cette élite centraliste se rassembla sous la bannière d'un parti unique, le Parti républicain du peuple (CHP). Le ciment doctrinal kémaliste prendra progressivement autour de quelques grands principes hérités de l'itinéraire idéologique de l'élite militaire, formalisés pour conceptualiser l'action pragmatique de modernisation « par le haut » entreprise à partir de 1923. Nationalisme, républicanisme, laïcisme, populisme, progressisme, étatisme composent à partir de 1931 le credo symbolisé par les six flèches du blason du CHP. La démocratie demeure en pointillés.

Bien qu'érigée en gardienne de la flamme, l'armée, reléguée au deuxième rang derrière le Parti, n'avait aucune raison de se manifester sur la scène politique. De nombreux cadres de l'État demeuraient les camarades de combat des soldats professionnels et partageaient les mêmes objectifs. Élites civiles et militaires communiaient dans l'idéologie que le chef de l'État incarnait de façon charismatique. L'armée constituait le creuset de la construction nationale, le miroir exemplaire dans lequel la Nation en devenir était invitée à se contempler.

Le CHP conserva le monopole du pouvoir jusqu'en 1950 en dépit de deux tentatives rapidement avortées de création d'une opposition « contrôlée ». La disparition d'Atatürk, remplacé par son fidèle lieutenant, l'ex-général Inönü, n'entama en rien la réticence du régime à reconnaître au peuple la qualité d'acteur politique majeur, par crainte de voir se dissoudre le projet national et républicain dans une démocratisation prématurée.

L'adoption du pluripartisme en 1946, issue d'un pacte entre la caste bureaucratico-militaire et des courants demeurés jusqu'alors à la marge de l'État, était conforme à l'objectif d'occidentalisation, difficile à poursuivre sans passage à la démocratie. Elle était aussi liée à la fin de l'isolation politique de la Turquie et à son amarrage à l'Ouest dès le début de la guerre froide. Pendant le conflit mondial, l'armée avait été accaparée par la garantie de la neutralité turque et, en 1950, au moment de la victoire électorale du Parti démocrate sur le CHP, elle était surtout absorbée par l'augmentation de ses capacités afin d'intégrer le dispositif de l'OTAN. Le pluripartisme institué était d'abord un bipartisme. Le Parti démocrate incarnait une « deuxième culture politique » qui prônait un infléchissement de l'État vers plus de respect de l'autonomie des forces sociales et des valeurs traditionnelles. Représentatif du monde rural et d'une petite et moyenne bourgeoisie émergente, il ralliait aussi une clientèle détournée du CHP, mal remise des bouleversements autoritaires de la première période républicaine.

Le gouvernement Menderes suscita vite l'opposition des élites centralistes en revenant sur la politique religieuse de la période fondatrice. La laïcité turque est moins une séparation qu'un contrôle et une instrumentalisation par l'État de la religion, qui demeure un élément fondamental d'identité. En re-légitimant des pratiques officiellement écartées (appel à la prière en arabe, confréries…) ou en réintroduisant l'enseignement religieux dans les écoles, les démocrates répondaient aux attentes de leur électorat. De même, l'héritage ottoman était-il de nouveau invoqué. Ces dérives s'intensifièrent avec la recherche populiste de nouveaux soutiens sur fond de difficultés économiques. De plus, après avoir mis fin au règne de l'ex-parti unique, les cadres démocrates se comportèrent à leur tour comme les seuls représentants légitimes des masses. Comme leurs prédécesseurs, ils exigèrent la loyauté politique de la bureaucratie, accumulant ainsi les tensions avec les segments civils de l'État jacobin. L'autoritarisme redevenait le mode normal d'exercice du pouvoir d'État, mais au prix d'une bipolarisation idéologique accentuée.

Pourtant, malgré ces contournements de l'axe kémaliste, le commandement militaire demeura fidèle au pacte initial de soumission au pouvoir civil pendant près de dix ans.

La République sous tutelle

De 1960 au début des années 2000, la tendance lourde est celle d'une institutionnalisation croissante du rôle politique de l'armée mais, si les invocations rituelles à la sauvegarde du legs kémaliste se succèdent, les conjonctures politiques diffèrent. L'armée conjugue difficilement les deux missions intérieures qu'elle s'attribue : agent progressiste de la modernisation, mais aussi rempart des principes républicains face aux perversions de l'ordre politique liées à l'autonomisation de la société civile. La défense de la laïcité, érigée en symbole principal de l'héritage d'Atatürk, et la protection de l'unité nationale l'emportent progressivement sur l'impulsion du changement. Le kémalisme militaire devenu une orthodoxie éloignée de l'empirisme fondateur, se fait conservateur, sinon réactionnaire. Cependant, malgré les répressions et les régressions qui marquent ses opérations de redressement politique, l'armée continue de jouir d'un capital de confiance et de respect qui résulte de son profond ancrage au sein de la société et de sa permanence au cœur de État

Les syncopes de la démocratie

Une combinaison de facteurs débouche sur le coup d'État de mai 1960. Aux raisons politiques (menaces sur la laïcité, inquiétude pour l'avenir des institutions) s'ajoutent des préoccupations corporatistes : atteintes à la prééminence symbolique de l'armée, dégradation de la situation économique et du statut social des agents de l'État. Le retour des militaires en politique fut accéléré à la fois par l'opposition et par le gouvernement. Pour les élites centralistes, l'armée était seule capable de faire sortir la Turquie de l'impasse et d'imposer un retour au projet kémaliste. De son côté, le gouvernement, confiant dans le légalisme d'un haut commandement issu des promotions opérées depuis dix ans, attendait de cette même armée qu'elle contribuât à rétablir l'ordre public menacé par l'agitation croissante des opposants.

L'intervention fut le fait de jeunes officiers, imprégnés des préceptes dispensés au sein des académies militaires et en liaison avec de nouveaux courants modernistes désireux d'accélérer le rapprochement de la Turquie de ses modèles occidentaux. Le ralliement de haut gradés

permit d'éviter les scissions et de donner l'image d'unité et d'autorité indispensable au nouveau gouvernement militaire.

Ce coup d'État a fait l'objet d'interprétations contrastées. Les militaires, appuyés par le noyau dur de l'élite kémaliste, se donnent une image d'impitoyables redresseurs de l'ordre politique. Les dirigeants démocrates, accusés de trahison, sont brutalement sanctionnés (l'ex-Premier ministre A. Menderes est exécuté), l'armée et l'Université sévèrement épurées. Mais la doctrine kémaliste est respectée : le retour à un gouvernement civil dans des conditions assainies est l'objectif proclamé. La sortie de crise se fera par la voie d'une refondation constitutionnelle. La Constitution de 1961 marque une avancée libérale et soutient l'image « progressiste » du redressement, mais ce cadrage est porteur d'ambiguïté. D'une part, sous l'influence de jeunes élites intellectuelles,
62 les conditions d'exercice du pouvoir sont assouplies en réaction aux excès du gouvernement précédent : constitutionnalisation des droits et libertés, retour au bicaméralisme, accentuation de la séparation des pouvoirs, instauration d'une Cour constitutionnelle, autant d'indicateurs d'un nouveau libéralisme politique. D'autre part, la méfiance des militaires à l'encontre d'un approfondissement démocratique subsiste : encadrement serré des partis politiques et, surtout, mise en place d'un instrument permanent de surveillance qui installe l'armée au cœur du pouvoir d'État, le Conseil national de sécurité (MGK).

La II^e^ République, accouchée par l'armée dans un large consensus, ne connaîtra pas la stabilité espérée. La bipolarisation issue des années cinquante se ramifie. Les courants religieux et ultranationalistes accèdent au statut de forces politiques, une extrême gauche idéologique apparaît. Le scrutin proportionnel empêche la formation de majorités cohérentes. Rapidement, ce sont les conservateurs issus du courant démocrate qui reprennent l'avantage et constituent l'axe des coalitions gouvernementales, mais sans parvenir à maintenir l'ordre au sein d'une société politique qui accentue ses clivages. La hiérarchie militaire a tiré les leçons de 1960. Son autonomie est désormais garantie et elle contrôle sans interférence gouvernementale l'ensemble de son institution afin d'en prévenir les divergences internes. Outre ses missions classiques, elle se pose désormais en garante de la République kémaliste.

En mars 1971, jouant sur la menace d'une nouvelle prise du pouvoir, elle détourne et endigue le cours de la vie politique. Le gouvernement Demirel est forcé à la démission par un *pronunciamiento* pour laisser la place à un gouvernement d'unité nationale. Des partis extrémistes

(islamique et marxiste) sont interdits. Une révision constitutionnelle revient sur le régime des libertés publiques, la loi martiale est instaurée, l'Université placée sous surveillance. Les premières victimes de ce « coup de palais » sont les successeurs du Parti démocrate, cependant il ne s'agit plus de réagir à leurs déviations ni à leurs excès d'autorité, mais à leur incapacité. Le régime de liberté surveillée de la démocratie turque dure jusqu'en 1973. Le retour à la normalité ne restaure pas pour autant les conditions de fonctionnement du régime. Les coalitions instables se succèdent. Les courants islamistes refont surface et placent des représentants dans les gouvernements. Les affrontements politiques s'accumulent. La violence dégénère jusqu'à instaurer une quasi-guerre civile entre extrémismes. Le cercle vertueux recherché en 1960, puis redéfini en 1970, semble bloqué. Les frictions entre un État vertical qui se fige et une société civile en voie d'autonomisation désordonnée dessinent une faille tectonique propice à des basculements incontrôlables. Entre-temps, la crise chypriote a entraîné, en 1974, l'occupation militaire par la Turquie de la partie Nord de l'île. L'armée est redevenue le bras de la Nation et y puise un surcroît de prestige qui renforce son potentiel d'intervention politique.

Face à la paralysie des institutions, le coup d'État de septembre 1980 se présente de nouveau comme une opération de redressement et de sécurisation. L'intervention a cependant des objectifs plus larges que les précédentes et ses effets pèseront pendant près de vingt ans. Le MGK suspend toutes les activités politiques et prend directement le pouvoir. Une répression sévère s'abat sur la classe politique, le monde intellectuel et de nombreux secteurs de la société turque. Cette fois-ci, les militaires entendent œuvrer pour la longue durée. Les importantes mutations institutionnelles qu'ils mettent en chantier constituent une tentative globale de résolution des contradictions de la société politique, au-delà des motifs immédiats de leur engagement (lutte contre le terrorisme gauchiste, le séparatisme kurde, le réveil islamiste). Contrairement à 1960, le coup d'État de 1980 vise à un rétrécissement de l'espace politique. La Constitution de 1982 revient à un régime concentré et autoritaire : présidentialisation, monocaméralisme, parlementarisme rationalisé, restriction des libertés et alourdissement de la tutelle du MGK. Elle est complétée par des dispositions transitoires qui, sur plusieurs années, permirent aux militaires de réformer des pans importants de la législation et de réduire la plupart de structures publiques et privées indépendantes. L'objectif est d'institutionnaliser l'emboîtage du contrôle de la société par l'État et de l'État par l'armée, et d'en reve-

nir à la domination du noyau dur militaro-bureaucratique de l'élite centraliste désigné par les médias comme l'« État profond ».

De nouveau, le processus de retour au pouvoir civil ne répond pas au scénario imaginé par les militaires. Ceux-ci espèrent gérer la transition de rigueur à leur profit, mais leur stratégie de pénétration « politicienne » est maladroite. Dès les élections de 1983, les citoyens turcs, plutôt qu'aux candidats du kémalisme officiel et paramilitaire, donnent la victoire à un nouveau venu sur la scène politique, Turgut Özal, et à son Parti de la Mère-Patrie (ANAP). Özal propose une synthèse de différentes contradictions. Il associe un vigoureux libéralisme économique modernisateur à un conservatisme social et culturel éclairé. Proche de la religion, il affiche sa fidélité au dogme de la laïcité. Il est enfin l'homme de l'ouverture à l'Europe. Après une cohabitation avec

les généraux jusqu'au terme de la période d'exception en 1989, il accède au sommet de l'État mais la relative stabilisation du « moment özalien » prend fin à sa mort en 1993.

La recomposition du paysage politique turc, après la purge du début des années quatre-vingt, a donné naissance à un multipartisme confus, aux clivages incertains, et lourdement marqué par le clientélisme. Les coalitions se forment autour des partis rivaux du centre droit sur fond de corruption et d'inefficacité. La colonne vertébrale du système demeure plus que jamais l'« État profond », dominé par la hiérarchie militaire. L'armée détient le monopole d'énonciation de la politique sécuritaire, mais celle-ci s'étend désormais à de larges pans de la politique intérieure. Elle pèse lourdement sur la conduite des affaires publiques grâce à son levier institutionnel, le MGK, devenu un gouvernement parallèle. Les péripéties de la vie politique masquent une surveillance généralisée et le développement des pratiques répressives. Toute critique publique, directe ou indirecte, à l'encontre des militaires est sévèrement sanctionnée. La dimension politique du problème kurde est niée, l'option militaire l'emporte et la guerre contre le PKK devient une mission patriotique. Après une relative modération à l'égard des courants religieux au début des années quatre-vingt, lorsque la gauche était l'adversaire prioritaire, ceux-ci redeviennent la cible d'un laïcisme sourcilleux lorsqu'ils commencent à engranger des succès électoraux qui sanctionnent autant une classe politique discréditée qu'ils n'expriment la montée idéologique d'un islam politique. Les élections de 1996 permettent néanmoins à N. Erbakan de former un gouvernement de coalition autour du parti REFAH et d'annoncer un programme de retour aux valeurs religieuses. L'hostilité non dissimu-

lée des militaires, rejoints dans l'opposition par une large partie de la classe moyenne urbanisée qui redoute la ré-islamisation comme l'alourdissement de la tutelle sur les diversités sociales, fait obstacle à la réalisation de ce programme.

Le face-à-face entre armée et pouvoir civil se solde en février 1997 par ce qu'il est convenu d'appeler le « coup d'État postmoderne », le MGK adressant au gouvernement une série d'injonctions incompatibles avec sa ligne d'action et l'acculant à la démission. Le rapport de force en place depuis 1982 empêchait d'ignorer une telle mise en demeure, sauf à déclencher une violente crise de régime. L'armée, quant à elle, instruite par ses précédentes difficultés, ne souhaitait pas se substituer, même temporairement, aux autorités civiles de l'État et le contexte international, notamment la candidature à l'Union européenne, ne le permettait plus. La démission du gouvernement ne marqua pas le terme de l'offensive anti-islamique menée par les militaires. Le REFAH, puis sa résurgence, furent interdits, les dirigeants islamistes bannis de la vie politique, voire emprisonnés. Toutefois, la laïcité préservée, et alors que le pays traversait une grave crise économique, aucune orientation politique claire ne sortit des urnes avant les élections de 2002. Cette période semble marquer l'apogée du régime de démocratie sous tutelle. L'armée est devenue un pouvoir d'État parallèle qui, outre sa mission sécuritaire très largement comprise, arbitre les grandes orientations et veille dans le détail au respect de l'idéologie républicaine telle qu'elle la conçoit, mais laisse le gouvernement en première ligne pour affronter les difficultés conjoncturelles de gestion.

Autant qu'une force spécifique agissant sur les mécanismes de l'État, elle s'est aussi affirmée comme un ensemble structurant et incontournable de la société globale.

L'armée, une société dans la société

Les interventions qui pendant quarante ans ont rythmé et réorienté le cours de la vie politique turque n'ont en rien altéré la confiance et le respect d'une large partie de l'opinion. Ce capital de confiance constitue sans doute sa ressource politique la plus importante. Les « opérations » politiques dans des contextes de crise ou d'insécurité sont accueillies favorablement, sauf par les groupes directement visés par les recadrages, quitte à ce qu'une majorité de citoyens, lors des phases de sortie de crises, ne prolongent pas par leurs votes l'accaparement politique des militaires. Les désengagements formels à terme, bien qu'ils

recouvrent un alourdissement de la tutelle, sont une condition majeure de crédibilité.

Ce sont les dérives et l'inefficacité de la démocratie partisane qui poussent les militaires à l'action. Les interventions sont précédées de signaux divers exprimant le mécontentement de la hiérarchie. La non-réponse à ces avertissements et l'encouragement de groupes civils opposés au pouvoir en place entraînent les passages à l'acte. Par deux fois, la pression a été préférée. L'action directe n'intervient que si elle apparaît comme la solution ultime et les militaires annoncent immédiatement le caractère temporaire de leur présence aux postes de gouvernement. La durée de la substitution au pouvoir civil dépend de leur propre évaluation de sa nécessité. L'armée a, chaque fois, négocié les sorties de périodes d'exception avec des éléments de la classe politique en essayant, avec un succès inégal, de poser les termes d'une régulation du régime qui rendrait de futures opérations inutiles. La première raison à cette relative retenue, en comparaison à d'autres régimes militarisés, est que l'armée turque est une institution puissante et hautement professionnelle, intensément tournée vers sa mission de défense dans un contexte géopolitique tendu. La tentation politique sur la longue durée est un risque de détournement de la priorité qui demeure accordée à cette mission. Les interventions directes prolongées exposent aussi à des fissures internes de l'institution et à l'éclosion d'ambitions personnelles que, génération après génération, la hiérarchie s'emploie à prévenir. Celle-ci se présente comme un corps solidaire, anonyme, au sein duquel les grades qui occupent temporairement les postes politiques le font en vertu de leur rang et par des décisions collectives. Clans et rivalités agissent, mais demeurent soigneusement occultés. Les fonctions politiques sont aussi porteuses de tentations contraires à l'éthique sans faille dont les militaires se parent pour justifier les redressements infligés à la classe politique. La confiance dont ils jouissent dans l'opinion s'explique en grande partie par l'idée qu'ils ne cherchent pas à accaparer le pouvoir pour eux-mêmes, ni à s'y maintenir au-delà du nécessaire, et à leur image d'intégrité qui tranche sur celle du personnel politique civil.

L'aura de l'armée vient aussi de sa formation en corps social autonome, dont les processus d'échange avec son environnement sont soigneusement contrôlés, sinon verrouillés. L'orthodoxie idéologique est surveillée dès le recrutement. Les académies militaires dispensent un enseignement général et professionnel de grande qualité, mais forment aussi à la pensée kémaliste. L'avancement est totalement entre les mains

de la hiérarchie, selon des critères qui incorporent une évaluation politique permanente. Des purges régulières et sans appel sanctionnent les déviants. Il y a peu de dynasties d'officiers, mais le recrutement sur concours, bien que diversifié, fait une large place aux jeunes gens issus de familles de fonctionnaires. Cela illustre l'étroitesse des liens qui unissent les différents segments de la caste bureaucratico-militaire. Pour les familles qui adhèrent à l'idéologie républicaine officielle, la carrière militaire est vue comme un itinéraire important de promotion sociale. Si les agents de l'État sont plutôt mal payés, les traitements des militaires les placent très nettement au-dessus de la moyenne des rémunérations publiques. À cet avantage s'ajoutent une série de facilités (réseau commercial particulier, organismes sociaux, associations familiales, clubs de loisirs...) qui contribuent à un statut privilégié mais expliquent aussi que les réseaux de sociabilité demeurent fermés sur eux-mêmes. Loin de provoquer la jalousie d'autres catégories, ces privilèges entretiennent le prestige de l'institution. Ils apparaissent encore comme la juste reconnaissance de la haute mission qui lui est confiée. Le service militaire obligatoire, conçu comme un élément de socialisation politique qui prolonge un système éducatif général très contrôlé, contribue lui aussi à la vision tutélaire que l'armée cherche à se donner.

Le poids de l'armée au-delà de l'espace public est également lié à sa puissance économique. Sa part visible dans le budget de l'État représente en moyenne 12%, mais il convient d'y ajouter l'ensemble des dépenses de sécurité qu'elle contrôle et qui sont ventilées entre divers ministères. Le total approcherait le quart du budget général. Ce budget est entièrement préparé par l'état-major et marginalement ajusté par négociation avec le gouvernement, préalablement à l'adoption parlementaire sans discussion, conformément à la doctrine kémaliste qui place l'armée hors d'atteinte du contrôle par la classe politique. Outre cette autonomie budgétaire, le monopole de la pensée sécuritaire confie à la hiérarchie les arbitrages en matière d'investissements stratégiques. Les dotations budgétaires ne permettant pas de faire face aux investissements dictés par la volonté d'augmenter l'autosuffisance en matière d'équipements, elles sont complétées par un fonds de soutien aux industries de défense alimenté par des recettes parafiscales qui constituent autant de perceptions sur la vie civile. Outre le fait qu'elle maîtrise ses ressources publiques et leur utilisation, l'armée s'est aussi érigée en acteur économique majeur. La structure la plus originale et la plus performante est constituée par le fonds d'investissement OYAK exclusivement géré par les militaires. Conçu à l'origine comme une

institution à vocation sociale de redistribution, OYAK opère sur le modèle des fonds de pension américains, et a construit un véritable empire de participations financières et industrielles variées dans des secteurs clés. Ce fonds est alimenté par des ponctions obligatoires sur les soldes qui assurent sa stabilité. Les bénéfices sont largement réinvestis et OYAK est devenu une valeur phare de la place boursière turque permettant à l'armée de peser sur la vie économique du pays. Ses moyens d'autofinancement lui permettent de justifier des dépenses qui ne sont pas comptabilisées en termes d'extraction improductive des ressources sociales et de ne pas apparaître à l'opinion comme un corps parasitaire. De plus, en application du principe selon lequel « un officier général turc ne part jamais à la retraite », nombre d'entre eux siègent dans les conseils d'administration de grandes entreprises.

Celles-ci, en échange d'un pantouflage rémunérateur, s'assurent d'une respectabilité et d'une liaison directe avec l'institution militaire. Celle-ci en retire un réseau d'information et d'influence sans égal.

Les leviers directement politiques de l'armée, au premier rang desquels le MGK, constituent la face émergée d'un bloc idéologique, économique et social patiemment édifié et sans équivalent dans le pays. La puissance de l'institution et le respect dont elle jouit sont constamment validés par les mesures d'opinion. La large diffusion de ce jugement positif, autant que l'action préventive des réseaux d'influence ou la probabilité des sanctions en cas de transgression, sont à rapprocher du traitement révérencieux réservé à l'armée par les médias. La discussion de son rôle n'a longtemps pu être menée que dans d'étroites bornes, et selon un code officieux d'autolimitation, d'allusions ou de périphrases afin de ne pas déclencher les foudres réservées aux comportements « antinationaux », catégorie fluctuante et extensive s'il en fut pendant plusieurs décennies. Les mises en cause d'ordre éthique, malgré des rumeurs insistantes, notamment pendant la période dure du conflit au Kurdistan, sont carrément taboues au nom de la sanctuarisation de l'intégrité militaire. Ce silence apparaît bruyant tant il contraste avec la grande liberté de ton de la presse qui révèle couramment nombre d'« affaires » touchant les milieux civils, ou exploite les scandales venus à la surface.

L'armée est devenue un corps intouchable, bien au-dessus des conjonctures, tant son image socialement construite vise à l'identifier à la Nation même.

Deux virages majeurs de l'histoire politique turque à l'aube du XXIe siècle remettent en question l'investissement de la République par l'armée : l'accélération de la candidature turque à l'Union européenne et l'arrivée au pouvoir, en 2002, d'une majorité musulmane modérée sous la houlette d'ex-islamistes convertis à la culture de gouvernement.

Le divorce de l'appareil d'État sous tutelle militaire d'avec une société civile de plus en plus affirmée était devenu le principal obstacle à la reconnaissance de la légitimité de la candidature turque. La consolidation de la démocratie exigée par l'UE imposait à Ankara une révision complète du régime des libertés publiques, du statut des minorités et, avant tout, la redéfinition des rapports de l'armée au pouvoir. De 2001 à la fin 2004 se succèdent à un rythme soutenu des « paquets » de réformes constitutionnelles et législatives, sans précédent depuis l'époque fondatrice de la République, qui transforment les cadres juridiques du régime et autorisent l'ouverture des négociations d'adhésion.

L'alignement de la Turquie sur les critères de Copenhague d'accession à l'UE est paradoxalement engagé en 2001 par une coalition d'inspiration nationaliste (sociaux-démocrates jacobins et extrême droite) dont les éléments avaient longtemps exprimé méfiance, sinon hostilité, à l'encontre de l'intégration à l'Europe, signifiant ainsi l'élargissement du consensus sur la question. Une première réforme constitutionnelle institue en 2001 un cadre de protection des droits et libertés qui se rapproche des normes de l'Europe. Surtout, le statut du MGK est transformé. Les civils y deviennent majoritaires. Cette instance, qui était devenue un véritable gouvernement parallèle, revient à une fonction consultative dont les avis sont soumis à l'évaluation du Conseil des ministres.

Les réformes se poursuivent sous les gouvernements de l'AKP après le séisme électoral de 2002. Le parti au pouvoir a officiellement rompu avec les références islamistes. Il se présente comme une formation conservatrice, à ce titre appuyée sur l'islam modéré tel qu'il est pratiqué par une majeure partie de la population, mais également vouée aux principes démocratiques qui, grâce au levier européen, lui ont permis d'accéder au pouvoir. Un « paquet » de réformes législatives de 2003 complète la réforme du MGK. Ses compétences sont limitées pour protéger l'autonomie du gouvernement civil, ses réunions espacées et leurs convocations ne dépendent plus de la seule hiérarchie militaire. Une nouvelle révision constitutionnelle, en mai 2004, poursuit l'*aggiornamento* libéral et réduit la présence de l'armée au sein d'institutions clés de l'État : suppression de la présence militaire au sein du Haut Conseil de l'éducation, abrogation des tribunaux de sûreté de

l'État, contrôle des biens et ressources publics affectés à l'armée. Ces réformes, même venant d'un gouvernement issu des courants politico-religieux ayant fait l'objet de ses dernières interventions correctives, ont pu être adoptées sans forte résistance de la hiérarchie militaire. Le modèle légaliste est redevenu dominant. Si des réserves ont été exprimées sur ces réformes, comme sur la nouvelle approche de la question chypriote, l'existence d'un gouvernement réellement majoritaire, fût-il potentiellement suspect du point de vue d'une laïcité exigeante, est une garantie de stabilité appréciée par les partisans de l'ordre. L'armée ne peut remettre en cause un verdict clair des urnes. Le nettoyage de l'ancienne classe politique corrompue et experte en compromissions n'est pas non plus pour lui déplaire. L'option européenne qu'elle a reprise à son compte, malgré quelques fissures qui pour la première fois depuis longtemps remontent à la surface, impose qu'elle se range au principe d'obéissance au pouvoir civil.

Si la démilitarisation formelle de la République est très largement réalisée, la réalité de la société politique est plus ambiguë. Les transformations de la scène internationale et l'option européenne rendent peu crédibles les retours à des interventions politiques directes comme la perpétuation de la tutelle sur les pouvoirs publics, incompatibles avec le modèle professionnel occidental. Cependant, l'héritage historique, sinon l'atavisme, la taille et la sophistication de l'institution, son poids matériel dans l'État et dans l'économie, son prestige maintenu auprès d'une large partie de l'opinion, la solidarité des réseaux de l'« État profond » qui, bien qu'en voie de marginalisation, subsisteront encore, continuent d'en faire le principal agent d'influence. L'armée demeure l'incarnation de l'unité nationale ; or les changements récemment intervenus n'altèrent pas la profondeur du sentiment nationaliste d'une large partie de la population, ancré depuis quatre-vingts ans dans un système éducatif et médiatique global. Ce nationalisme prégnant sert encore de dénominateur commun à des courants politiques par ailleurs opposés. Il appartient au fonds de commerce d'une presse populaire et se concentre sur des objets symboliques (le drapeau) ou idéologiques (la question arménienne et le rapport à l'histoire), porteurs de mobilisations soudaines et intenses. Malgré sa prudence affectée, l'armée demeure emblématique de ce sentiment. A-t-elle indéfiniment repoussé ses seuils de tolérance ? Elle demeure un acteur latent, mais majeur, de la scène politique. Comme en bien d'autres domaines, c'est le cheminement de la candidature européenne qui permettra, ou non, de lever définitivement ce qui reste d'hypothèque militaire sur la démocratie turque.

RÉSUMÉ

La vie politique de la République turque a été marquée depuis plus de quarante ans par les interventions répétées des militaires et une mise sous tutelle des institutions démocratiques. La puissance politique de l'armée peut s'expliquer par les dérèglements d'une démocratie pluraliste qu'elle n'a jamais considérée comme un impératif majeur de la modernisation kémaliste. Elle a aussi des racines historiques profondément ancrées dans la mémoire collective et s'appuie sur une forte légitimité sociale. La tension croissante entre un État centralisé et une société civile de plus en plus rétive à la discipline idéologique peut trouver une solution dans les changements entraînés par la candidature à l'Union européenne. La redéfinition des rapports de l'armée et du pouvoir civil est largement entamée, mais l'institution militaire demeurera une importante force d'influence.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Éléments historiques

Hamit Bozarslan, *Histoire de la Turquie contemporaine*, La Découverte, 2004.

Paul Dumont, *Mustafa Kemal*, Bruxelles, Complexe, 1983.

Bernard Lewis, *Islam et Laïcité. La naissance de la Turquie moderne*, Fayard, 1988.

Robert Mantran, *Histoire de l'Empire ottoman*, Fayard, 1989.

Ouvrages généraux

Michel Bozdemir, *La Marche turque vers l'Europe*, Karthala, 2004.

Jane Hervé, *La Turquie*, Karthala, 1996.

Jean-François Pérouse, *La Turquie en marche*, La Martinière, 2004.

Olivier Roy (dir.), *La Turquie aujourd'hui*, Universalis, 2004.

Semih Vaner, Deniz Akagul, Bahadir Kaleagasi, *La Turquie en mouvement*, Bruxelles, Complexe, 1995.

Régime et vie politiques

Gilles Dorronsoro, « La Turquie, une démocratie sous contrôle », *in* Olivier Roy (dir.), *La Turquie aujourd'hui*, Universalis, 2004.

Gérard Groc, « La Turquie : une démocratie dérogatoire », *in* Christophe Jaffrelot (dir.), *Démocraties d'ailleurs*, Karthala, 2000.

Sylvia Kedourie, *Turkey : Identity, Democracy, Politics*, Londres, Frank Cass, 1996.

Jean Marcou, « L'expérience constitutionnelle turque », *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger*, n° 2, mars-avril 1996.

Semih Vaner, « Turquie : la démocratie ou la mort », *Politique étrangère*, n° 4, hiver 1998-1999 ; « Le pari de la démocratie turque », *Études*, n° 2, février 2003.

Armée et politique

Hamit Bozarslan, « Le chaos après le déluge ? Notes sur la crise turque des années 1970 », *Cultures et Conflits*, n° 24-25, 1996-1997 ; « La crise comme instrument politique en Turquie », *Esprit*, n° 1, 2001.

Henri J. Barkey, « Why military regimes fail : the perils of transition », *Armed Forces and Society*, vol. 16, n° 2.

Umit Cizre, « Problems of democratic governance of civil-military relations in Turkey », *European Journal of Political Research*, vol. 43, n° 1, janvier 2004.

Yasar Gürbüz et Jean Marcou, « L'armée turque et le laïcisme », *Cahiers d'étude sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, n° 19, janvier-juin 1995.

William Hale, *Turkish Politics and the Military,* Londres, Routledge, 1994.

Ilter Turan, « The Military in Turkish Politics », *Mediterranean Politics*, vol.2, n° 2, 1997.